



INVERNESS

Simplement unique depuis 1845

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le mardi 8 avril à 19 h.

Donné à Inverness, ce 25^e jour de mars 2025.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(cet avis doit être publié au moins cinq jours avant la séance du conseil)

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, greffière-trésorière de la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site de la municipalité le 25 mars 2025.

Je soussignée, résidente à la Municipalité d'Inverness, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité d'Inverness.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 25 mars 2025.

Marie-Pier Pelletier
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité d'Inverness